

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 71

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

donner celle-ci : Les terres argileuses compactes ont besoin de plus de hersages que les autres sablonneuses et perméables ; en revanche, les hersages ne peuvent être faits pour ces terres en tout temps comme pour les autres.

Paul ROUGET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 69 du *Pays du Dimanche* :

268. ENIGME.

On prend souvent la poste, quand on veut avoir un poste.

269. DOUBLE ACROSTICHE.

C R A C
O H I O
T O I R
O B I E
M E R E
E O O N

270. SURPRISE.

L V L L I

$50 + 5 + 50 + 50 + 1 = 156$

271. MOTS EN CROIX.

P
I
F U S I L
T
O
L
E
T

Ont envoyé des *Solutions complètes* MM. Les Ermites de la Suze à St Imier ; Eureka à Courrendlin ; Diogène à Fribourg.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Une chauve-souris et un escargot ont cherché et ils ont trouvé à Bâle-Campagne ; A. Demaison à Einsiedeln ; Un Vadais à Lausanne ; Un pèlerin qui espère aller à Lourdes à Porrentruy ; Un homme de lettres à Delémont ; Un collégien à Porrentruy ; Les trois suisses à Cornol.

276. ENIGME.

Je suis l'affaire d'un instant,
Rien qu'un mot souvent ou qu'un geste ;
Mais quelquefois un sentiment
Dans ma forme se manifeste.
J'engage peu, mais cependant
Me refuser grandement blesse,
Ne fût-ce que par politesse.
Ou me prodigue à tout venant,
Puis je suis encore un office
Ne durant qu'un quart d'heure ou deux.
Le prêtre qui préside à ce saint exercice
En terminant bénit les fidèles pieux
Au nom du Dieu qui fit la terre et les cieux.
Enfin je suis l'unique nécessaire.
Oui, pour l'obtenir, oui, Christ a tout coûté,
Un bien qui n'est pas épiphénère,
Un jour dont la durée entière
Est celle de l'éternité !

277. RÉBUS GRAPHIQUE.

H T ac ré PPPPPPPPPP ié ié
pppppppp

278. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de trois mots :
Regu. — Coutume. — Gravure. — Sommeiller.
— Eau. Epée. Foudre. Péril. — Langue.
— Rien. — Air.

279. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

X X X X X X X X	1. Substance animale.
X X X X X X X	2. — Principe républicain.
X X X X X X	3. — Ville indienne.
X X X X X	4. — Poisson.
X X X X	5. — Contre de pousse.
X X X	6. — Fin de la messe.
X X	7. — Négation.
X	8. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 mai 1899.

LETTRE PATOISE

Das le Cratit.

Mai bouenne aimie Louisa.

I crayò qu'i te velò vouère an lai foire de Poverintru : i ai bin ravouétié aipré toi, taïnt i avio fate de te recontai in pô mes affaires ; ai peu, i voéyò chutot te recommandai de te méfiai des vêyes bouébes : ai ne vayant tu ran di tot, ai sont oncoué pu crouevey que les djuénies que ne vayant pouetchant peu graind i chose.

Te te raipeula bin qu'en lai foire pessaie, i t'aiyò dit qu'i compto chu in véye bouébe que thieurait enne fanne pai chû le *Pays di duemoinne* : i yi aiyò écrit enne latre bin d'airdroit, laivou i ne botò ran de fôë, tot cment lu, chu lai sine ; eh bin ! ai ne m'ê piépe réponju... Mais nitenaint, i le veu léchié fure... ai peu, pou te bin motrai le pô qu'ai sont tu, i te veu dire co qu'à arrivai an in bouébe de ci deveint, ai y é dou ans. Ai l'avait fait lai couénéchaine d'enne baichatte de lai velle... oncoué des âtres que se recrayant, pouéche que elles saint s'enfainrai et se mòlai lai fiduire !

C'à peut-être bin pou colo qu'ai n'ouégeait l'allai demaindaï en ses poïrents : mais voili qu'ai se raivisé qu'el avait in poirrain que pouerrait bin faire sa commission. El allé le travai, et le poirrain qu'étaït in véye bouébe, râche, se fesé bin bê, ai peu s'en vait eu lai velle pai in bê duemoinne. I me pense prou qu'ai dié an ste belle qu'el avait des sous, chi bin qu'an le feson demouérai pousoip, et qu'an l'inviton oncoué pou le duemoinne aipré. Voili mon pouére aimoéreux qu'attendai tote lai se-maine chu son poirrain, que nereveni pu côté lu... A bout dé thyinze djuénés ; et allé de nové le retrovai pou saivoi c'ment était allai son auffaire, mais ci véye malapris de véye bouébe le renvié en yi dian : « e'le te ne veut pu, ç'à moi qu'elle aime le meu, ai peu nos se mairian dains ché semaines ! »

Te vois cment an les peu craire et s'y fiai, an tot ces véyes célib' taires ! ! !

Mais pou fini, ai me fât se dire qu'ai saint in tot crouéye ménâidge, ai peu que lai djuénie fanne s'â dje repenti bin des fois de ne pe ai-voi pris l'âtre.

Enne baichatte qu'd bin contente de demouerai cment elle i.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 14, à 12 1/2 h., pour passer les comptes, nommer les représentants de Alle dans la commission de santé.

Les Bois. (2^e section). — Le 14, à 2 h., au Cerneu-Godat, pour voter le budget, fixer le prix des encrannes et nommer une commission.

Micourt. — Le 14, à midi, pour passer les comptes et nommer un inspecteur des denrées alimentaires.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 14, à 12 1/2 h., pour s'occuper d'un chemin et de demandes d'achat de terrains.

Rocourt. — Le 14 mai, à midi, pour passer les comptes et nommer un représentant dans la commission de santé.

Saignelégier. — Jeudi 18, à 9 h., pour passer les comptes, voter le budget, statuer sur des demandes de terrain, ratifier une modification à la convention avec Montfaucon.

Çà et là

Réclamation non accueillie. A propos de formalités et de rigorisme administratif, on nous en raconte « une bien bonne ».

Un monsieur, en chemin de fer, avait égaré un veau. Perdre un veau, c'est plus difficile que de perdre une canne. Il faut croire pourtant que cela arrive. On perd un peu de tout en chemin de fer.

Le propriétaire du veau, s'étant avisé après coup de sa distraction, adressa une réclamation à la Compagnie, et attendit.

Six mois se passèrent. Pas de nouvelles. Le monsieur se rendit alors en personne à la Compagnie et réclama de nouveau son veau. L'employé compulsa un registre...

À la fin, il répond au monsieur :

— Nous n'avons qu'un bœuf parmi les objets égarés !

C'était bien le veau du monsieur, qui, en l'espace de six mois, avait atteint l'âge adulte.

Le monsieur en fit la remarque.

— C'est possible, lui répondit l'employé : mais je ne peux pas vous remettre un bœuf quand vous réclamez un veau !

L'argument était frappant. Malgré tout, le monsieur n'en a pas été frappé, et l'on va aller en justice,

Guillobard, invité à déjeuner chez un ami, aperçoit sur la table un civet appétissant.

Alors, aimable, humant le fumet du plat :

— Vous me gâtez... Toujours des « chateries » !

Côte de l'argent

du 10 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.